



BAREME D'HONORAIRES

En vigueur au 1^{er} janvier 2025

Tarifs en TTC

TRANSACTION VENTE

Jusqu'à 150.000€ : forfait maximum de 7000€

A partir de 150.001€ : 7% maximum du prix de vente TTC ou forfait dans la limite de 7% du prix de vente initialement prévu au mandat

Pour information, les honoraires seront à la charge des vendeurs ou des acquéreurs dans le cadre d'un mandat de vente.

Les honoraires seront à la charge des acquéreurs dans le cadre d'un mandat de recherche.

Les honoraires seront réglés par la comptabilité du notaire, le jour de l'acte authentique.

LOCATION

Dans le cadre de la loi ALUR, ces honoraires sont plafonnés en fonction d'une zone géographique : Zone très tendue : 12€/m² - Zone tendue 10€/m² – Autres 8€/m²

Etat des lieux en sus : 3€/m²

Pour information les honoraires de location dû à l'agence par le locataire, correspondent uniquement aux prestations suivantes : visites, constitution du dossier, vérification du dossier auprès des services, signature du bail, état des lieux

Les honoraires seront demandés au locataire le jour de l'état des lieux d'entrée, à la remise des clés.

NB: dans le cadre d'un bail régit par les dispositions des 1719 à 1727 du code civil, les honoraires dû par le locataire seront d'un mois de loyer TTC hors charges

*Goodlink Immobilier SAS au capital de 100 euros, dont le siège social est situé 21 rue du Bois de la Sainte 91540 Fontenay le Vicomte, RCS d'Évry-Courcouronnes n°951669027, titulaire de la carte professionnelle Transactions sur immeubles et fonds de commerce n°CPI91012023000000035 délivrée par la CCI de l'Essonne.
Numéro de TVA FR79951669027*

Assuré en responsabilité civile professionnelle par Allianz dont le siège est sis 36 avenue Charles Monier 77240 Cesson sur le territoire national sous le n°62663910